

INSTALLATIONS CLASSEES

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (ARTICLE R181-13 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

ETAPE 7.7 – AVIS SUR LA REMISE EN ETAT

Carrière de Lescondan Communes de Plouvorn et Mespaul (29)

Projet porté par la société TRANSPORTS ET CARRIERES BODERIOU

Lieu-dit « Lescondan » 29420 PLOUVORN

Contact : M. Benoît SICOT

AFFAIRE N° 2020-204

Date d'édition du rapport : 09/05/2023

AUTEUR : Claire FARGEOT

Email : claire.fargeot@socotec.com Téléphone : 06.75.35.44.46

AXE SAS – SOCOTEC Environnement et Sécurité

Pôle d'expertise réglementaire

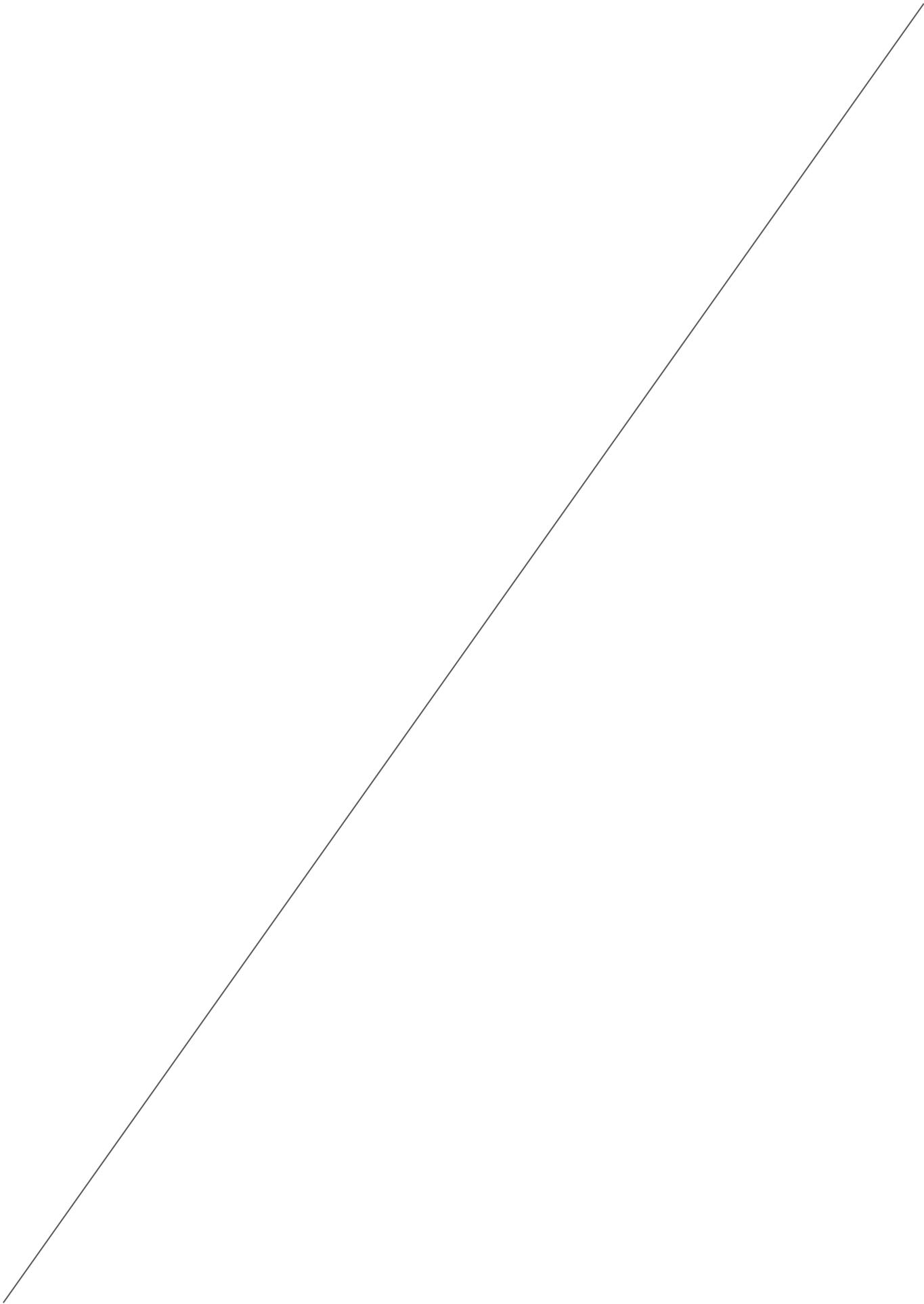
Campus de Ker-Lann – 1 rue Siméon Poisson – 35170 BRUZ

Tél : (+33)2 99 52 52 12

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 3 600 100 euros – 834 096 497 RCS Versailles

Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France

www.socotec.fr



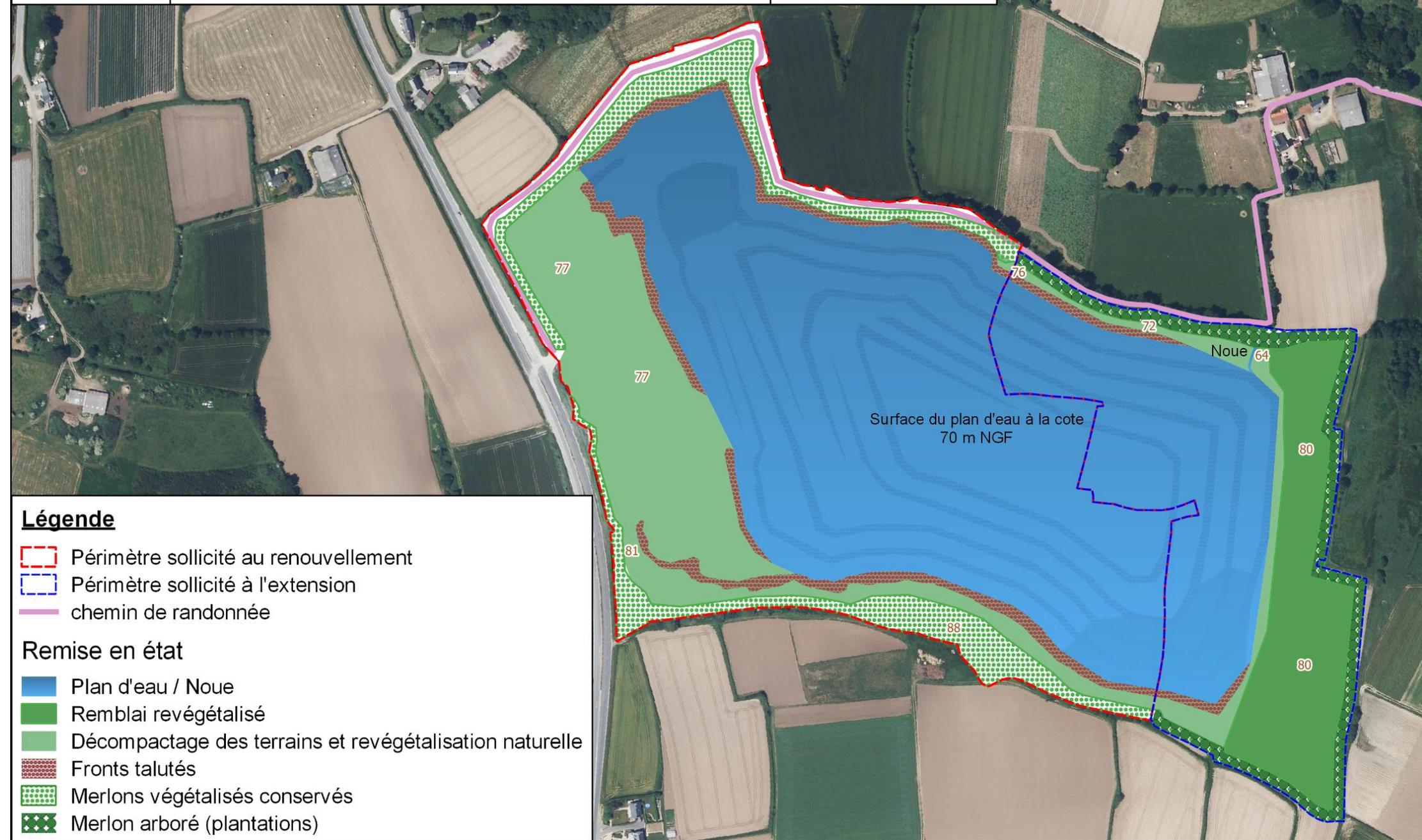
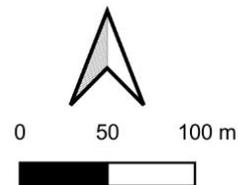
Dans le cadre du présent dossier, l'avis des propriétaires et communauté de communes ont été sollicités afin de valider la remise en état de la carrière de Lescondan.

Les avis sollicités sont :

- Haut-Léon Communauté
- La Communauté de communes du Pays de Landivisiau
- Indivision PAUGAM-ABALAIN
- Yvon PAUGAM
- SCI de la Roche

Les courriers en réponse sont joints ci-dessous.

Principe de remise en état du site TRANSPORTS ET CARRIERES BODERIOU Carrière de Lescondan Communes de Plouvorn et Mespaul (29)



Légende

-  Périmètre sollicité au renouvellement
-  Périmètre sollicité à l'extension
-  chemin de randonnée

Remise en état

-  Plan d'eau / Noüe
-  Remblai revégétalisé
-  Décompactage des terrains et revégétalisation naturelle
-  Fronts talutés
-  Merlons végétalisés conservés
-  Merlon arboré (plantations)

Saint-Pol de Léon, le 6 février 2023

Le Président de Haut-Léon Communauté

à

Monsieur Louis Paul Lagadec
Transports et Carrières Bodériou
Lescondan
29420 PLOUVORN

Objet : Avis sur la remise en état de la carrière de Lescondan

Référence : AK/BF

Affaire suivie par : Service Aménagement du territoire
KERBOURC'H Anne
dir.aménagement@hlc.bzh

Courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception

Monsieur,

Dans le cadre de la demande de renouvellement et d'extension de la carrière que vous exploitez au lieu-dit Lescondan, localisée sur le territoire de Haut-Léon Communauté et de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, vous sollicitez l'avis de Haut-Léon Communauté sur la remise en état de la carrière après exploitation conformément à l'article D181-15-2 du Code de l'environnement.

Le projet de remise en état que vous proposez aboutira à la création, sur l'emprise du site, à un milieu à vocation écologique par l'aménagement d'un plan d'eau résiduel et la végétalisation des parcelles tels qu'exposés sur le plan joint. A terme, d'autres perspectives d'affectation pourront être débattues en temps voulu, en concertation avec les différents acteurs locaux (riverains, associations, élus...).

Je vous confirme émettre un avis favorable au plan de remise en état joint au dossier de demande de renouvellement et d'extension de la carrière instruit par les services de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président de Haut-Léon Communauté
Jacques EDERN



The image shows a blue ink signature of Jacques Edern over a faint, semi-transparent version of the Haut-Léon Communauté logo.

Jacques EDERN, Président

Transports et Carrières Bodériou

Lescondan
29420 PLOUVORN

N/réf. :
2023/02-58/HB-YL

Landivisiau,
le 24 février 2023

Objet :

Avis sur la Remise en état de la carrière de Lescondan exploitée par l'entreprise Transports et Carrières Bodériou.

BODILIS
COMMANA
GUICLAN
GUIMILIAU
LAMPAIL-GUIMILIAU
LANDIVISIAU
LOC-EGUINER
LOCMELAR
PLOUGAR
PLOUGOURVEST
PLOUVENTER
PLOUVORN
PLOUZEVEDE
SAINT-DERRIEN
SAINT-SAUVEUR
SAINT-SERVAIS
SAINT-VOUGAY
SIZUN
TREZILIDE

Monsieur

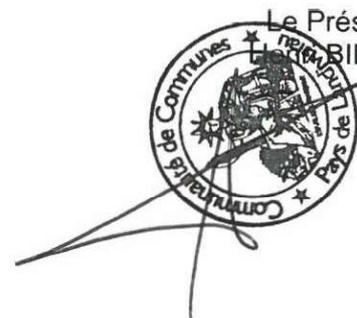
Dans le cadre de la demande de renouvellement et d'extension de la carrière que vous exploitez au lieu-dit Lescondan pour partie localisée sur le territoire de la communauté de commune du pays de Landivisiau, vous avez sollicité par un courriel en date du 9 février 2023 l'avis du président de la communauté de commune du pays de Landivisiau sur la remise en état de la carrière après exploitation, conformément à l'article D181-15-2 du Code de l'environnement.

Ce projet de remise en état prévoit la création d'un plan d'eau résiduel et la revégétalisation partiel du site tels qu'exposés sur le plan joint à votre demande, sachant que d'autres affectations pourront éventuellement être envisagées en temps utile avec les différents acteurs locaux (riverains, associations, élus...).

Au regard des informations que vous nous avez communiquées, j'émet un avis favorable au plan de remise en état proposé joint à votre dossier de demande de renouvellement et d'extension de la carrière.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président,
LEONARD BILLON.



20 FEV. 2023

Avis des propriétaires sur la Remise en état de la carrière de Lescondan.

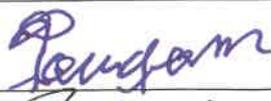
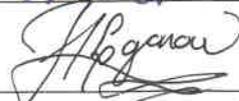
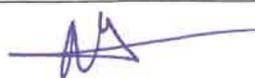
Transports et Carrières Bodériou – Carrière de Lescondan – Communes de Plouvorn et Mespaul

Nous soussignés,

- Monsieur Yvon PAUGAM,
- Madame Monique BRANELLEC (née PAUGAM),
- Madame Louise PAUGAM (née BERROU),
- Monsieur Johan KERGONOU,
- Monsieur Yann ABALAIN,
- Madame Annie URIEN (née ABALAIN),

propriétaires indivis des parcelles cadastrées Section A numéros 533, 534, 535, 536 et 537 situées sur la commune de Plouvorn, déclarons émettre un avis FAVORABLE concernant le projet de remise en état joint au dossier de demande de renouvellement et d'extension de la carrière de Lescondan, qui consiste en un réaménagement à vocation écologique par la création d'un plan d'eau résiduel et la revégétalisation naturelle des parcelles.

Fait à : Plouvorn
Le : 27/02/2023

Monsieur Yvon PAUGAM	
Madame Monique BRANELLEC (née PAUGAM)	
Madame Louise PAUGAM (née BERROU)	
Monsieur Johan KERGONOU	
Monsieur Yann ABALAIN	
Madame Annie URIEN (née ABALAIN)	

Avis du propriétaire sur la Remise en état de la carrière de Lescondan.

Transports et Carrières Bodériou – Carrière de Lescondan – Communes de Plouvorn et Mespaul

Je soussigné, Monsieur Yvon PAUGAM, propriétaire des parcelles cadastrées Section A numéros 552, 553, 554, 565 et 566 situées sur la commune de Plouvorn, déclare émettre un avis FAVORABLE concernant le projet de remise en état joint au dossier de demande de renouvellement et d'extension de la carrière de Lescondan, qui consiste en un réaménagement à vocation écologique par la création d'un plan d'eau résiduel et la revégétalisation naturelle des parcelles.

Fait à : Plouvorn

Le : 24/01/2023

Le Propriétaire
(Nom, Prénom et signature)

Paugam Yvon


- 2 MAI 2023

Avis du propriétaire sur la Remise en état de la carrière de Lescondan.

Transports et Carrières Bodériou – Carrière de Lescondan – Communes de Plouvorn et Mespaul

Nous soussignés,

- Monsieur Guy BODERIOU,
- Madame Michelle TIGREAT (née BODERIOU),

en qualités de gérants de la SCI de la Roche, propriétaire des parcelles cadastrées sur le territoire des communes :

- Mespaul (29) : Section A numéros 450, 452 à 455, 48 à 460 et,
- Plouvorn (29) : Section A numéros 525 à 529, 530, 532, 538 à 542, 838, 877 et 878,

déclarons émettre un avis FAVORABLE concernant le projet de remise en état joint au dossier de demande de renouvellement et d'extension de la carrière de Lescondan, qui consiste en un réaménagement à vocation écologique par la création d'un plan d'eau résiduel et la revégétalisation naturelle des parcelles.

Fait à : Plouvorn

Le : 8/2/2023

Pour la SCI de la Roche :	
Monsieur Guy BODERIOU (gérant)	
Madame Michelle TIGREAT (gérante)	